

RELAIS PETITE ENFANCE COMMUNAUTE DE COMMUNES SEVRE & LOIRE MATINEE D'EVEIL

3 propositions pour participer aux matinées d'éveil sur le territoire :

- 3 périodes d'inscription dans l'année selon un calendrier.
- Des jeux libres et des espaces motricité sont proposés
- Inscription possible dans la (ou les) commune(s) de votre choix.

- **Accessibles à tous les professionnels de 9h30 à 11h30.**
- Selon l'affluence, les professionnels ayant disposé d'un créneau de 45mn/1h seront invités à laisser la place aux autres professionnels

MATINEES
AVEC
INSCRIPTION

MATINEES
SANS
INSCRIPTION

La parenthèse
créative du Relais

Temps festif :

- Des séances d'éveils culturels et sensoriels
- Des soirées créatives pour les professionnels
- Animés par des intervenants

Comment s'inscrire ?

Inscription

- Inscrivez-vous pour la période.
- Bien inscrire le nombre d'enfants participant lors de votre inscription.
- Notez vos dates

Annulation

- Vous avez un imprévu et ne pouvez plus venir à la matinée, prévenez le Relais Petite Enfance dès que possible.
- Vous avez un changement sur le nombre d'enfants participant à la matinée, contactez le Relais.

Liste d'attente

- Vous **souhaitez bénéficier de dates supplémentaires**, envoyez tous vos souhaits par mail à rpe@cc-sevreloire.fr (nombre illimité de dates).
- Les **animatrices contacteront les professionnels inscrits sur liste d'attente** pour compléter le groupe.

En savoir plus :

- Le règlement intérieur est disponible sur le site <https://enfance.cc-sevreloire.fr/matinees-veil-du-ram/>
- 2 créneaux horaires pour les matinées « motricité ».
- Des **matinées sans inscription** sur 3 communes : Divatte-sur-Loire/Barbechat, Le Pallet et La Boissière-du-Doré

Où s'inscrire ?

- Inscription sur internet via le site de la Communauté de communes Sèvre & Loire : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/matinees-veil-du-ram/>
- Inscription par téléphone au 02 51 71 92 21 pour celles et ceux sans accès internet ou rencontrant des difficultés informatiques.

Nouvelle fiche des coordonnées parentales

- Nous avons besoin des coordonnées des parents-employeurs (en format papier). En effet, en cas d'urgence ou d'incapacité du **professionnel lors des matinées, et dans l'intérêt de l'enfant**, l'animatrice pourrait ainsi contacter les familles au plus vite.

!

Merci de compléter le **nouveau formulaire**, proposé par le Relais petite enfance. Il est disponible sur le site « Enfance et Famille de la Communauté de communes Sèvre & Loire : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/matinees-veil-du-ram/> ou sur demande au Relais Petite Enfance.